



INSTITUT
TECHNOLOGIQUE

ENGAGEMENT D'IMPARTIALITÉ

En tant qu'organisme d'évaluation de la conformité tierce partie, nous reconnaissons l'importance de maintenir l'impartialité et d'être irréprochable sur ce sujet. L'impartialité est essentielle pour assurer la crédibilité et la transparence dans la réalisation de nos activités d'évaluation de la conformité comprenant notamment notre activité de vérification et de validation.

Par conséquent, afin de maintenir l'impartialité lors de l'exécution de tous nos processus de vérification et de validation, nous nous engageons à :

- Mettre en place un mécanisme de préservation de l'impartialité.
- Assurer que les processus de Revue et de Décision de la Vérification/Validation soient menés par des personnes compétentes autres que celles qui ont procédé à l'Exécution.
- Garantir que nos activités d'évaluation de la conformité soient menées sans influence induite de tiers, notamment de clients, de fournisseurs et d'autres parties prenantes.
- Identifier et évaluer les risques de conflits d'intérêts et prendre les mesures nécessaires pour prévenir et gérer ces conflits.
- Assurer à toutes les parties prenantes que les informations fournies par nos clients sont exactes et fiables.
- Réexaminer périodiquement la présente politique et nos procédures opérationnelles afin de s'assurer qu'elles restent à jour et adaptées à nos objectifs.

Tous les membres du personnel, ainsi que toute personne impliquée dans nos activités de vérification et de validation, se conforment aux engagements ci-dessus afin de garantir l'intégrité et la qualité de nos services, conformément à la norme NF EN ISO/IEC 17029.

À Champs sur Marne, le 01.10.2023

Le Directeur Général FCBA

Christophe Mathieu